

blème est à l'étude au niveau du CIPAN, le Comité international des pêcheries de l'Atlantique nord.

Le sénateur Grosart: Ma première question se rapporte aux chiffres figurant dans le mémoire du Conseil de recherches urbaines et régionales en relation avec l'appui fourni à la recherche et au développement. N'a-t-on fait aucune évaluation de l'apport du secteur privé?

M. Armstrong: Nous n'avons aucun chiffre précis. Nous avons chargé un expert-conseil très connu d'explorer ce secteur. Il s'est avéré que, dans l'ensemble, les entreprises de service privé et certaines institutions financières dépendent naturellement de l'argent pour découvrir des choses à leurs fins personnelles, mais qu'ils ne dévoilent les résultats à personne d'autre et n'ont pas l'habitude de donner des précisions sur leurs dépenses. Je ne peux fournir aucun détail.

Le sénateur Grosart: Pourriez-vous faire une hypothèse concernant l'importance des chiffres parce que c'est un montant assez élevé? Je dirais même que les chiffres donnés à la page 3 ne signifient pratiquement rien si on ne les compare pas aux dépenses du secteur privé.

M. Armstrong: Ils sont tirés d'une enquête que nous avons menée sur les dépenses publiques. Ce fut en premier lieu une suggestion venant de personnes qui appartiennent à des corporations privées. Elles ont dit qu'elles croyaient que c'était avant tout une responsabilité gouvernementale et ont demandé ce que les gouvernements faisaient à ce sujet. C'est pourquoi nous avons cherché ces chiffres, et pourquoi ils sont limités aux sources publiques.

Le sénateur Grosart: L'une des questions auxquelles nous devons répondre est est-ce vrai ou faux. Je réaffirme qu'il est très important pour nous de connaître ces chiffres parce qu'il est inconcevable de demander au gouvernement canadien une augmentation substantielle de crédits dans un domaine quelconque si les intéressés ne peuvent établir un rapport entre ceci et les crédits du secteur privé. C'est en fin de compte l'une des décisions essentielles que tout gouvernement doit prendre.

Le président: Parlez-vous maintenant des crédits ou de la recherche en affaires urbaines qui se fait dans le secteur privé?

Le sénateur Grosart: Je parle du secteur d'opération et des crédits. En d'autres termes, le rôle du gouvernement est d'accorder des crédits quand le secteur privé, qu'il s'agisse d'une industrie ou d'une discipline, est incapable de le faire ou ne le fait pas, mais surtout quand il est incapable.

Le président: Les crédits privés ne doivent constituer qu'une proportion infime en recherche.

Le sénateur Grosart: Tout dépend de votre définition du mot «recherche», monsieur le président. Un urbaniste dans une ville fait évidemment beaucoup de recherches. Je doute de la valeur de l'argument suivant lequel il ne s'agit plus de recherche du moment où ils ne sont pas en mesure d'en faire bénéficier quelqu'un d'autre et où ils la poursuivent pour leur propre bénéfice.

La question essentielle concerne l'ensemble des crédits accordés à la recherche. Accorder des crédits revient au même que réaliser quelque chose en ce sens que si vous accordez des crédits, quelqu'un dépense de l'argent; vous réalisez donc quelque chose.

M. Martin: Je ne sais pas si nous sommes en mesure de répondre à votre question, mais je demanderais à M. Teron qui est un des urbanistes les plus importants au Canada et qui est membre de notre conseil d'administration de nous donner une idée de ce que le secteur privé peut faire dans ce domaine.

M. William Teron (membre du Conseil d'administration, Conseil canadien de recherches urbaines et régionales): Je crois qu'il faut préciser que la somme de recherches urbaines et régionales accomplies dans le secteur privé est peu importante. La recherche faite par l'industrie privée est orientée par ceux qui sont intéressés à la production, comme Domtar, vers le produit lui-même. Donc, même si cela entre dans le royaume de la construction, cela n'entre pas dans celui des recherches urbaines et régionales.

Le sénateur Grosart: Je ne comprends pas du tout cette façon de voir. Nous entendons parler de la recherche sur les isolants. Tout de même, la recherche c'est la recherche. Si Domtar fait des recherches pour produire de meilleurs matériaux de construction, il s'agit bel et bien de recherches dans tout le sens du mot que je sache.

M. Teron: Monsieur le président, nous recommandons que les Canadiens consacrent davantage d'argent à la recherche urbaine parce que nos villes sont dans un état assez lamentable. Nous essayons de stimuler l'adoption d'une attitude toute nouvelle pour acquérir plus de connaissances au sujet de nos centres urbains. Le Conseil dépense pour sa part, montant relativement modeste, environ \$200,000 par année. Le personnel chargé de déceler la nature des problèmes demande à lui seul \$100,000.

Le président: Et la moitié de l'argent provient des États-Unis.

M. Teron: Quand on pense aux montants d'argent actuellement consacrés à nos villes, c'est vraiment une maigre ration.